

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Cellettes (41120)

Premier tour

– le 10/03/2020 –

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Alors que la moyenne nationale est actuellement de 9 euros, la FUB (www.fub.fr) recommande un budget vélo entre 15 et 30 euros par an et par habitant.

Isabelle Maston (Demain CELLETES)

Nous nous engageons à permettre l'accès aux équipements sportifs en vélo et à pied.

Nous souhaitons permettre là où c'est possible des contre sens vélo (il y existe déjà mais il est possible d'améliorer et de renforcer)

Nous avons prévu une place pour les vélos dans les futurs aménagements d'une rue du bourg

Nous souhaitons mettre plus d'attaches sécurisées pour les vélos et en particulier près des abris bus

Action n°2

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Ce comité rassemble l'ensemble des usagers (piétons, cyclistes, parents d'élèves, commerçants, PMR) et s'assure que le plan vélo adopté (voir mesure 1) est bien appliqué. En cas de blocage, il identifie des leviers pour lever ces derniers.

Isabelle Maston (Demain CELLETES)

Pas de commentaire

Action n°3

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines. Avec le développement du vélo électrique et d'autres vélos spéciaux (cargo, pliants, vélomobiles...) parcourir des distances de 7 voir 15 kilomètres devient tout à fait envisageable à vélo... à condition de disposer d'infrastructures adaptées. Il est donc indispensable de penser le vélo au-delà de l'échelon communal.

Isabelle Maston (Demain CELLETES)

Cf action 1

Action n°4

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Pour des investissements moindres, la collectivité pourra se tourner vers la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local). Les coupures prioritaires pourront être identifiées en utilisant la cartographie des 400 000 points relevés grâce au baromètre "parlons-vélo" de la FUB : <https://carto.parlons-velo.fr/>

Isabelle Maston (Demain CELLETES)

Je ne connais pas ce dispositif mais ça semble intéressant. Je vais regarder de quoi il s'agit. Cela pourrait nous aider pour l'aménagement de la route de Seur (points noirs signalés sur votre carte...à juste titre !)

Action n°5

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons. Idéalement précisez dans le commentaire si vous êtes prêts à nous aider à promouvoir cette possibilité dans le cadre de la prochaine loi de décentralisation.

Isabelle Maston (Demain CELLETES)

Pas de commentaire

Action n°6

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Ces derniers peuvent être financés avec le concours du programme Alvéole, voir <https://programme-alveole.com/>

Isabelle Maston (Demain CELLETES)

Oui ! Encore un programme que je ne connais pas !

Action n°7

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Il s'agit d'une mesure de la LOM (Loi d'orientation sur les mobilités).

Isabelle Maston (Demain CELLETES)

Je ne m'engage pas mais nous ne serons pas opposés

Action n°8

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Pour en savoir plus, aller sur <https://programme-alveole.com/>

Isabelle Maston (Demain CELLETES)

Très bonne idée à travailler avec les enseignants ET avec notre centre de loisirs municipal

Action n°9

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

C'est le levier qui est le moins onéreux, cependant il est très efficace auprès d'une partie de la cible des politiques publiques en faveur du vélo, à condition de venir en complément des autres actions, plutôt que de s'y substituer.

Isabelle Maston (Demain CELLETES)

C'est déjà le cas. Je me déplace très régulièrement à vélo et je vais travailler à Blois en vélo électrique dès que possible

Action n°10

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Isabelle Maston (Demain CELLETES)

Oui car c'est effectivement très pénible et dangereux pour les cyclistes ! Mais avant la sanction il y a la prévention...

Commentaires généraux**Isabelle Maston (Demain CELLETES)**

Pourriez vous me renvoyer après les élections un récapitulatif des différentes aides possibles ?

Je prendrai de toute façon contact avec vous car j'ai vu que Vélo 41 était chargé de faire un audit des boucles des Châteaux à vélos et j'ai une suggestion à faire au sujet du trajets de la boucle n4 qui passe à Cellettes

Je souhaiterais également favoriser le déplacement des agents communaux à vélos. Je crois beaucoup à l'éducation par l'exemple